

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA le 20 décembre 2023 à la Résidence Le Parc du Carmel

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Madame BRIAND Madeleine
- Madame DEROUET Simone
- Madame GOUGAUD Pierrette
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Madame MORVAN Renée
- Madame PICARD Simone
- Monsieur RAUT Marcel
- Madame RAVACHE Paulette

- Représentants des familles :

- Madame GICQUEL Jacqueline
- Monsieur LE BIHAN Philippe
- Madame UNTEREINER Jackie

- Représentant du Conseil d'Administration :

- Monsieur ROUILLON Eric

- Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvanne

Assistaient également à la réunion :

- Madame CRESPIN Natacha (Directrice Adjointe)
- Madame HERVE Josiane (Cadre Coordonnateur de Santé)
- Madame GUILLET-BURAIIS Séverine (Directrice stagiaire)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Laëtitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMET Régis (Animateur - Oréades)
- Madame COULON Catherine (Administration)

Approbation du dernier Procès-Verbal

Madame CRESPIN accueille les nouveaux membres, Madame MORVAN résidente au Parc du Carmel et Madame DEROUET nouvellement arrivée aux Oréades. Elle demande aux membres de bien vouloir excuser Madame LECUYER retenue par d'autres obligations. Mme GUILLET-BURAI, directrice stagiaire se présente, elle effectue son stage de professionnalisation aux Résidences MAREVA pendant neuf mois et elle est affectée plus spécifiquement sur le site de la résidence Parc Er Vor à Meucon.

Monsieur LE BIHAN fait remarquer l'ouverture tous les après-midis des unités du rez-de-chaussée à Parc Er Vor depuis cette année. Les résidents peuvent déambuler selon leurs envies ce qui génère moins d'angoisse, les résidents sont plus sereins et plus apaisés.

Le compte rendu du CVS du 18 octobre 2023 n'appelle pas de remarque particulière, *il est approuvé à l'unanimité.*

Point animation

Présentation des animations :

- Plaisir et mémoire : les décorations de Noël, la confection de cartes de Noël avec les enfants du centre de loisirs à Parc Er Vor et avec les bénévoles de l'association protestante aux Nymphéas, les châtaignes grillées aux Nymphéas et à Parc Er Vor, le repas sur le Périgord, les repas raclette, l'exposition de M. ANDRIVON résident, aux Nymphéas, les rencontres intergénérationnelles, les jeux de société avec les élèves de CE1 de l'école Nicolazic et la rencontre avec le Père Noël, les lotos, la médiation animale avec Bertille, l'association Inter Act pour un goûter avec un récital de harpe, le goûter de Noël avec les résidents et les familles au Parc du Carmel et aux Nymphéas, très apprécié.

- Restons en forme : les ateliers gym douce, les olympiades avec les enfants du centre de loisirs de Meucon, les guinguettes.

- Sorties : les promenades dans le Parc aux Oréades avec des étudiants de l'UCO qui se sont engagés bénévolement pour une année scolaire, le goûter à Saint Avé avec les enfants du centre de loisirs.

- Spectacles : les moineaux chanteurs avec chants et orgue de Barbarie, les danses bretonnes, un duo musical sur le blues, les quiz musicaux avec Hervé, la chorale protestante.

A noter, la chorale du chœur d'hommes du Pays de Vannes qui propose un concert le 23 janvier au Parc du Carmel.

Plusieurs résidents remercient les animateurs et Madame DEROUET souligne l'ambiance et la chaleur humaine dans les services. Certaines familles font remarquer le manque d'animations dans les services et surtout lors des absences des animateurs. Madame GICQUEL souligne parfois un manque d'effectif et probablement un manque de formation de certains agents pour proposer une animation. Monsieur LE BIHAN souhaiterait des actions à mettre en place pour générer cette envie à proposer des ateliers d'animation. Madame CRESPIN remercie pour ces témoignages précieux qui vont permettre un travail d'amélioration et des réunions avec le personnel vont être proposées.

Point sur la situation financière de fin d'année

Comme le fait remarquer Monsieur ROUILLON, le contexte économique reste compliqué depuis ces deux dernières années. Le département du Morbihan a versé une aide de 600 000 € à l'établissement ce qui a permis une petite amélioration de la situation financière. Le bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité a été étendu aux EHPAD depuis le début 2023. Par contre, la revalorisation salariale et les primes allouées par le gouvernement sont financées sur les fonds propres des établissements. Monsieur LAPPARTIENT, Président du Conseil Départemental, propose une augmentation du prix de journée d'au moins 6 % (entre 6 et 10 %). Madame CRESPIEN souligne et regrette l'impact financier pour les usagers mais rappelle que ces augmentations sont impératives pour le fonctionnement des établissements. Monsieur LE BIHAN et Madame GICQUEL s'interrogent sur l'avenir financier des EHPAD publics.

Point travaux Parc Er Vor (et financement)

Comme évoqué lors de la précédente réunion, les problèmes sur la charpente de Parc Er Vor ont été découverts après la garantie décennale. L'ARS va apporter une aide financière pour les travaux dont le coût s'élève entre 300 000 € et 400 000 €. Les travaux avancent par tranche et les trois auvents seront terminés à l'automne 2024.

Point sur l'avancée des différentes demandes formulées lors des CVS précédents

Banc en arc de cercle Parc du Carmel

Monsieur ARS en charge des espaces publics à la mairie de Vannes a été informé de la demande.

Passage des personnes en fauteuil au niveau du pont en bois autour de l'étang au Duc

Madame DELATTRE s'occupe de ce dossier.

Convention possible entre EHPAD et KICEO pour personnes à mobilité réduite

Monsieur ROUILLON confirme que l'utilisation de Mobicéo est réservée au titulaire d'une carte d'invalidité dont le délai d'obtention est long. Les dossiers sont traités individuellement.

Monsieur LE BIHAN et Madame GICQUEL souhaiteraient qu'une convention soit signée entre les EHPAD et l'agglomération ou le réseau de bus Kicéo.

Madame CRESPIEN propose de faire un courrier à la mairie de Vannes et à Kicéo afin d'avoir une traçabilité et obtenir des réponses claires.

Présence de moutons site des Nymphéas

Après renseignement, Madame CRESPIEN indique que la ferme du Vincin, interrogée sur la possibilité d'avoir des moutons aux Nymphéas, trouve la parcelle trop petite.

Rampe d'accès au niveau de la barrière à l'arrière du Parc du Carmel

Les travaux ont été effectués et sont en cours de finition.

Questions diverses

Lors de son entrée à la Résidence Les Nymphéas, un résident nouvellement arrivé s'est trouvé très contrarié de devoir trouver une solution pour s'occuper de son chat. Depuis peu, le conseil d'Etat a voté un décret pour permettre aux personnes accueillies en établissement de venir avec leur animal domestique. Madame CRESPIEN indique qu'une solution a été trouvée : le chat a été accueilli dans la résidence des Nymphéas. Ce monsieur peut actuellement s'occuper de son animal et le personnel prendra

le relais si besoin. Un chat est déjà accueilli sur la résidence de Meucon qui fait le plaisir des résidents. Madame CRESPIEN rappelle néanmoins qu'il ne sera pas possible d'accueillir tous les animaux des personnes intégrant l'établissement.

Madame GICQUEL interroge sur le fonctionnement des repas accompagnants. Le livret d'accueil donne des indications erronées. Madame HERVE précise que les familles peuvent venir manger avec le résident en semaine en pensant à prévenir 72 heures à l'avance pour commander un repas et que les familles peuvent venir le week-end en amenant leur nourriture. Une salle est mise à disposition avec vaisselle et micro-ondes.

Un changement de prestataire restauration va être effectif sur la Résidence Le Parc du Carmel, la société Ansamble livrera les repas à partir du 1^{er} janvier 2024.

Une résidente trouve dommage d'utiliser de la vaisselle ébréchée en particulier les tasses pour le petit-déjeuner. Elle remarque également que la salle à manger est parfois insuffisamment chauffée. Madame CRESPIEN fait remarquer qu'une sonde de température extérieure régule le fonctionnement du chauffage. Elle va revoir avec le personnel des offices pour faire un tri dans la vaisselle abimée.

Madame GICQUEL demande des précisions sur le fonctionnement du ménage dans les chambres. Celui-ci est fait systématiquement une fois par semaine en fin de matinée ou en début d'après-midi en général le jour de la douche pour le résident. La chambre peut être nettoyée plus souvent en cas de besoin.

Madame UNTEREINER interpelle sur les problématiques de linge et sur les téléphones portables passés à la machine à laver.

Elle fait également remarquer des repas quelquefois trop riches servis sur la période d'été, par exemple du cassoulet. Les menus ont un déroulé sur six semaines mais un changement de plat reste possible si le Silgom est prévenu en avance. Mme HERVE précise qu'un référent restauration est désigné dans chaque équipe et qu'il ne faut pas hésiter à leur parler des problématiques pour pouvoir remonter l'information lors des commissions de restauration.

Madame PICARD interroge sur l'installation d'une aire de jeux à l'arrière du bâtiment des Oréades afin de favoriser la venue des enfants et des familles. La possibilité de faire venir des enfants de la crèche Richemont a été évoquée dans le respect d'une prise en charge sécurisée. Ce dossier demande une étude précise et l'élaboration d'une convention signée entre les utilisateurs.

Madame DEROUET questionne sur les abonnements aux journaux. Un Ouest-France et un Télégramme sont livrés chaque jour aux Oréades. Régis va être vigilant pour faire tourner les journaux sur chaque étage (un jour le Ouest-France et le lendemain le Télégramme).

La séance se termine à 16 heures 30.

A Vannes, le 09 janvier 2024

Le Président du CVS

Philippe LE BIHAN

